



VI<sup>e</sup> SÉANCE. — 7 Juillet 1881

Présidence de M. PAULET, président

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté

A propos du procès-verbal, M. de Milloué donne quelques renseignements sur la date de l'âge de fer et de l'âge de bronze en Chine.

D'après le Ton-Kiên-Kan-Nou l'usage du fer aurait précédé en Chine celui du bronze ; il dit expressément que Fouhi (2650 av. Jésus-Christ), apprit à ses sujets à fondre le fer contenu dans les minerais à fleurs du sol ; tandis que la première découverte d'une mine de cuivre n'est signalée que deux cents ans plus tard, vers 2451 règne de Yaïç. Il y a évidemment là une erreur de copiste, d'autant plus qu'on lit dans les *Annales de l'Empire de la Chine* : avant Fouhi les hommes étaient sauvages, vivaient dans des grottes et se servaient d'armes de pierre ; cet empereur leur apprit à construire des cabanes et à fondre le bronze. Chum fit faire des armes en fer (2222 avant Jésus-Christ).

## COMMUNICATION DU BUREAU

M. le Président informe la Société qu'il a été déposé sur le bureau une demande signée de dix membres, tendant à modifier l'article XIV des statuts. Une commission de cinq membres sera nommée pour faire un rapport sur cette question.

## COMMUNICATIONS

APERÇU SUR L'HISTOIRE DE LA SÉPULTURE  
CHEZ LES DIFFÉRENTS PEUPLES

PAR M. LACASSAGNE

Les peuples ont tous été plus ou moins fétichistes. Pour eux le mort ne pouvait que s'endormir dans un long sommeil ou continuer un autre genre d'existence. Aussi les soins pieux

dont on l'entourait ont-ils toujours pour but de mettre à sa portée et sous sa main, en quelque sorte, tout ce qui peut contribuer à rendre sa nouvelle existence facile ou agréable. Cette idée se retrouve la même chez tous les peuples primitifs, alors que le mode de sépulture lui-même peut changer, suivant les conditions physiques des lieux. C'est ainsi que, dans les pays à air très sec (Égypte, Perse), on conserve les cadavres à domicile, où ils se dessèchent et se durcissent sans putréfaction ; les habitants des cavernes, au contraire, mettent leurs morts dans des demeures semblables à celles qu'ils habitent ; ceux qui n'ont pour abri que des cabanes de feuillage, construisent de véritables caveaux pour préserver leurs morts des injures du temps et des bêtes féroces. A cette période, on ne peut songer ni à l'inhumation ni à la crémation, car ce serait imposer un horrible supplice à des restes que l'on s'efforce, au contraire, de munir de tout ce qui est nécessaire à la vie.

Plus tard, lorsque les morts survinrent en grand nombre dans le même lieu, il fallut songer à parer aux dangers qu'ils constituaient pour les survivants ; c'est alors qu'apparut l'inhumation et la crémation ; la crémation surtout qui avait un double but : faire disparaître les matières organiques en putréfaction ; permettre de rapatrier sous un petit volume les restes de parents ou amis.

Aussi voit-on la crémation employée surtout par les peuples dont le caractère militaire est incontestable : les Grecs, les Romains, les Mexicains, ou par ceux, comme les Hindous, qui ont à lutter contre les épidémies ou un climat meurtrier. Ces modes de sépulture n'ont apparu que comme une nécessité créée par des situations particulières. De là elles se sont répandues et généralisées.

#### LA SÉPULTURE CHEZ LES PEUPLES ANCIENS ET MODERNE

PAR M. PAULET

En écrivant ces quelques lignes, je n'ai eu d'autre but que de commencer une étude d'ensemble sur les différents